

### Les menhirs des Terriers



Les menhirs sont le témoignage de pratiques culturelles de la préhistoire sur la commune des Arcs sur Argens. Le lieu que vous découvrez était fréquenté par nos lointains ancêtres entre le début du 4<sup>e</sup> millénaire et la fin du 3<sup>e</sup> millénaire avant J-C.

Situé à 300 m d'altitude, cet ensemble de pierres dressées aussi dénommé : cromlech fut découvert en 1991. Le site comporte 6 stèles de petites tailles (2m x 0,15m) et 3 stèles plus imposantes (3m x 0,2 m), leur masse varie entre 300 kg et une tonne. Aménagés selon des rituels différents en fonction des régions, les menhirs sont liés à la fascination des hommes pour les rythmes de notre Terre. (Mouvement des planètes, équinoxes, marées etc.).

### L'asphodèle

Elle est présente entre les stèles des menhirs des Terriers.

*L'Asphodelus cerasiferus*, de son nom latin, est de la famille des liliacées.

Le feuillage des asphodèles se présente sous la forme d'une rosette de feuilles étroites et linéaires, à extrémité pointue. De cette rosette émerge une tige nue portant une hampe florale plus ou moins ramifiée selon les espèces.

De mai à juillet, elle arbore de magnifiques fleurs blanches.

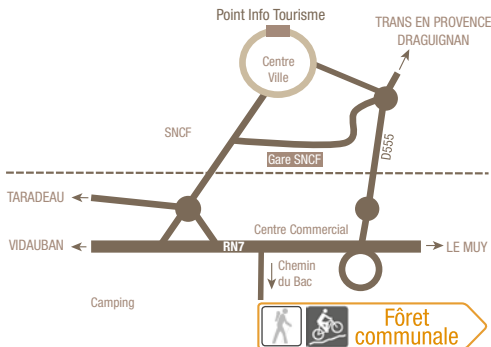
Cette plante à bulbe, vivace, peut atteindre jusqu'à 1m de hauteur. Elle est originaire du pourtour méditerranéen occidental. Dans l'Antiquité, l'asphodèle, appelé encore aujourd'hui poireau du diable, était souvent utilisé pour fleurir la tombe des morts, d'où la légende du Pré de l'Asphodèle, lieu des Enfers dans la mythologie grecque.



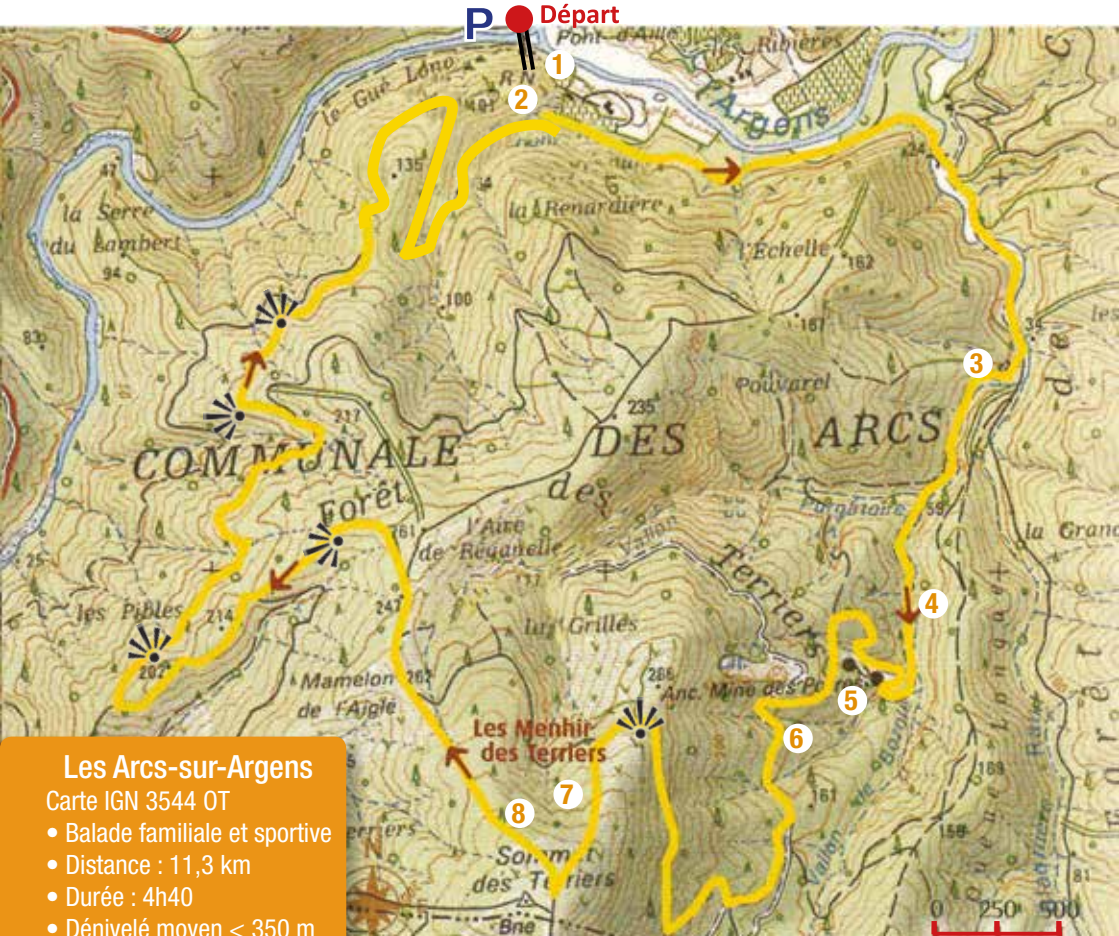
### Accès

Sur la DN7 au sud de la ville, prendre le Chemin du bac (panneau « Forêt communale ») et le suivre sur 3 km environ.

- Se garer au parking (P) de la Tournavelle, entre les deux ponts : après le pont de l'Argens et avant le pont de l'Aille.



BELLE COMME LA PROVENCE  
RAYONNANTE COMME L'AZUR



## Les Arcs-sur-Argens

Carte IGN 3544 OT

- Balade familiale et sportive
- Distance : 11,3 km
- Durée : 4h40
- Dénivelé moyen < 350 m
- Balisage jaune

- Du parking, partir à pied et suivre la route goudronnée vers le sud, traverser le pont de l'Aille ("Pont Eiffel") (1) et cheminer jusqu'à La

Renardière (laisser la Font de catin (2), aire de pique-nique, sur la droite) le goudron laisse progressivement place à la terre battue (env. 500 m).

- Prendre la piste de gauche les Bauquières. • Suivre le fleuve Argens sur environ 1 km. • S'engager tout droit dans le vallon de la Blaquières en direction de Castel Diaou (piste de la Mine des Porres). • Sur la droite (env. 600 m), vestiges du Jas des Maures (Bergerie de la Commune) (3). • Passage par une zone marécageuse (4) (env. 600 m). • Arrivée au site de l'ancienne mine des Porres (5) (env. 300 m). • Au four à poix (6) (env. 300 m), tourner à gauche sur la piste DFCI (Les Pommiers). • Après la citerne (env. 500 m), prendre à droite, puis encore à droite 100 m plus loin (Les Grilles, E16).

- Monter environ 500 m, puis bifurquer à gauche - dolmen à mi-chemin (7). • Au sommet (env. 500 m), prendre à droite sur la piste DFCI. Les menhirs (8) se trouvent environ 300 m plus bas, sur le côté droit.

- Au bout d'environ 200 m de descente, à la fourche, aller tout droit sur E15. • 200 m plus loin, emprunter la piste de gauche (sur le retour, plusieurs points de vue sur la forêt communale, la plaine de l'Argens et la ville des Arcs sur Argens). • Au bout d'environ 4 km, arrivée au point de départ de la Renardière (par la piste des Hautes Pibles). • Tourner à gauche pour retourner au parking (500 m).

## Accès à la forêt en période de chasse en battue

- Recommandations** • La forêt communale des Arcs sur Argens fait l'objet d'une division permanente en différentes zones permettant à chaque usager de la forêt de choisir la zone accessible en période de chasse en battue, pour la pratique de ses activités, en empruntant de préférence, selon le jour, la zone sans chasse en battue. **Plus de précision :** <http://www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr>
- Pommiers** • 112 • **Info Massif** • 04 98 10 55 41 • [var.pref.gouv.fr/massifs](http://var.pref.gouv.fr/massifs) • [ddaf.cdig-83.org](http://ddaf.cdig-83.org)

